

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Mairie de MORBIER 39400

Enquête relative à la régularisation d'une voie communale sur une emprise du domaine public.

Par arrêté n° 48/2025 du 19 août 2025, M. le Maire de la commune de MORBIER a ordonné l'ouverture de l'enquête publique citée ci-dessus.

M. Daniel BOURGEOIS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Maire.

L'enquête se déroulera en **MAIRIE de MORBIER**  
**du 16 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2025**  
aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de MORBIER.

M. le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie de MORBIER  
le mardi 16 septembre 2025 de 9h à 11h et le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 de 15h à 17h

Il est possible d'adresser des observations au Commissaire Enquêteur par  
courrier ou par mail à la mairie de Morbier.

Quinze jours après la fin de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et  
les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Morbier.